



INFORMATIONS MUNICIPALES 2016 N°1

LA MAIRIE



est ouverte les lundis et jeudis de 16h à 19h.

Tél. : 01 64 00 87 69 Fax : 01 64 00 86 39

Mail : mairie.lechelle@wanadoo.fr

Site Internet : www.lechelle77.fr

Facebook : [Léchelle77](https://www.facebook.com/Lechelle77)

VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux du maire et de son conseil municipal fût l'occasion pour les Léchellois et Léchelloises de se retrouver, en ce samedi 09 janvier 2016, autour du verre de l'amitié afin que chacun se présente, mutuellement, ses bons vœux pour la nouvelle année.

Des nouveaux habitants étaient présents et ont pu ainsi faire la connaissance de leurs voisins.

Ce moment des vœux fût très convivial.

M. PAGET, maire, est revenu, via son discours, sur les réalisations faites sur la commune en 2015.



LE MOT DU MAIRE

Le maillage est en phase de réalisation et nous espérons que les travaux seront terminés pour la fin 2016. Ce sont des grands travaux couteux mais qui nous donneront une eau de qualité. L'eau captée à Noyen-sur-Seine, nous arrivera via Provins et Saint-Brice. Afin de lisser au mieux ce surcoût du m³, nous avons décidé d'augmenter son prix de 50 centimes dès cette année, ce n'est pas anodin, mais indispensable pour équilibrer notre budget eau.

Les travaux de couverture de l'école et de la mairie sont achevés. L'entreprise QUEMY de la commune avait été retenue pour ces travaux exécutés selon un cahier des charges respecté et dans un délai plus rapide que celui fixé.

La deuxième phase qui concerne le foyer rural (réfection du foyer et mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite) débutera au deuxième semestre de cette année. Nous pensons qu'il sera opérationnel et ouvert au public pour l'été 2017. Ces travaux sont financés à hauteur de 80% par le département et la région.

En espérant que ce bulletin vous donnera le maximum d'informations. Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons un bel été.

Merci à l'équipe du Conseil Municipal qui participe à l'élaboration de ce journal.

Cordialement

Guy PAGET,

Le Maire

CONGÉS D'ÉTÉ

La mairie sera fermée du 8 au 28 août 2016 inclus. Le répondeur téléphonique vous donnera les numéros des personnes à joindre en cas d'urgence seulement.

MÉDAILLE DU TRAVAIL

Mme NAGORSANSKI Muriel, habitante de Léchelle, a reçu la médaille d'honneur du travail GRAND OR des mains du maire.

M. SOURABIE Goulambie bénéficie de la médaille d'honneur du travail OR et M. DUCREUX Bruno de la médaille d'honneur du travail ARGENT.

Félicitations à tous les trois.

BROCANTE

Le dimanche 19 juin 2016 à partir de 6h00 aura lieu **la brocante de Léchelle**.

Emplacement gratuit pour les habitants de la commune.

Une seconde brocante sera organisée le dimanche 25 septembre 2016.

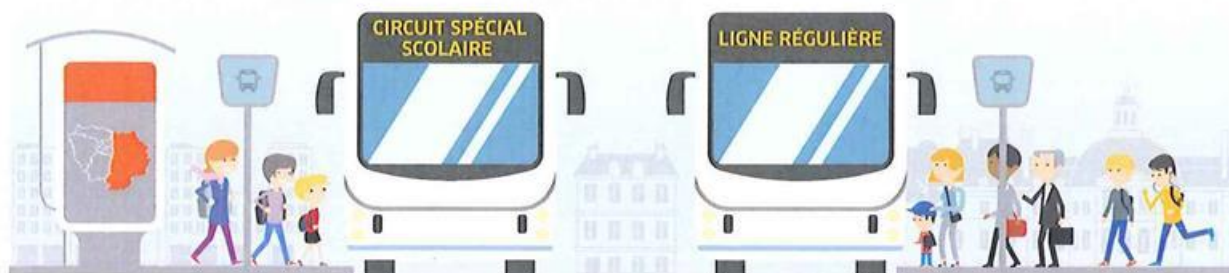
Pour tous renseignements ou inscriptions : 01.64.00.85.71 ou 01.64.00.87.69

CARTE TRANSPORT SCOLAIRE

Le département de Seine et Marne ne prenant plus en charge les frais relatifs aux transports scolaires, ceux-ci seront à la charge des parents à compter de la rentrée de 2016.



QUEL TITRE DE TRANSPORT POUR MON ENFANT ?



CARTE SCOL'R



CARTE IMAGINER



En cas de doute sur le type de ligne emprunté par mon enfant, je contacte le transporteur dont le nom figure sur l'abribus

QUEL TARIF ?

(à partir de l'année scolaire 2016-2017)

	Montants TTC payables en 3 fois
Primaires hors RPI* ou assimilé**	100 €
Primaires RPI* ou assimilé**	50 €
Collégiens	100 €
Lycéens	150 €



Pour tous les élèves de la maternelle au collège, une **aide départementale forfaitaire de 150 €** est déduite automatiquement du tarif fixé par le STIF.

Les élèves qui fréquentent un établissement d'un RPI* ou assimilé** bénéficient d'une **aide supplémentaire** qui ramène le **coût annuel de la carte à 50 €**.

*Regroupement pédagogique intercommunal **commune fusionnée ou dont l'école a été fermée

COMMENT S'INSCRIRE ?



À partir du 13 juin 2016

- par courrier en renvoyant le **formulaire téléchargeable** sur seine-et-marne.fr.
- en ligne sur seine-et-marne.fr

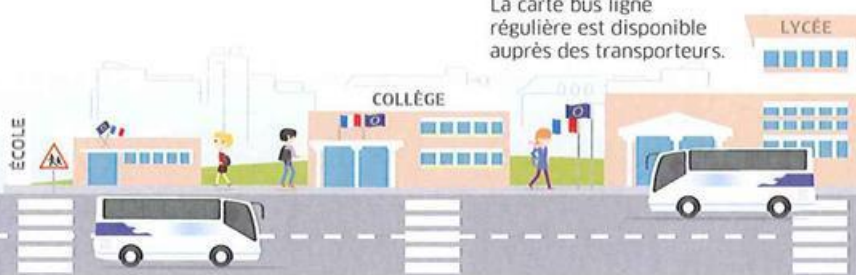


en gare ou auprès des transporteurs



en ligne sur imagine-r.com

La carte bus ligne régulière est disponible auprès des transporteurs.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

bureauoffrescolaire@departement77.fr / 01 64 14 77 77 / seine-et-marne.fr rubrique cadre de vie et transports



HORAIRES DE BRUTTS DE VOISINAGE

Aucun bruit n'est autorisé en dehors des horaires indiqués ci-dessous
de 7 h à 20 h du lundi au vendredi
les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30
les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

GESTES QUI SAUVENT

A l'initiative des Sapeurs-Pompiers et en accord avec le ministère de l'intérieur, une journée de sensibilisation aux gestes qui sauvent a été proposée par les pompiers de Provins le samedi 20 février 2016.

Une élue de la commune a participé à cette formation de 2 heures aux gestes qui sauvent à savoir : alerter les secours, masser, défibriller et traiter les hémorragies. Cela fût très instructif avec les rappels nécessaires à connaître en cas d'accidents domestiques ou de la route.

Des diplômes ont été remis, par Mme La Sous-Préfète, aux participants à cette formation.

Les bonnes idées

- Ne laissez pas de meubles sous les fenêtres et fermez-les en votre absence. Rangez les couloirs et escalier pour éviter les chutes.
- Rangez les médicaments, les produits ménagers, de bricolage et cosmétiques dans une armoire fermée ou en hauteur.
- Tenez hors de portée des enfants les appareils chauds, des sources de flammes et autres récipients avec liquide bouillant. Tournez les queues de casseroles vers le mur et testez la température du biberon et de l'eau en général (bain).
- Rangez hors de portée des enfants les outils et objets coupants.
- Rangez les sacs plastiques et les petits objets hors de portée des enfants. Ne laissez pas un enfant sans surveillance à proximité d'eau (bain, piscine...). Ne couchez jamais votre bébé sur le ventre.
- Installez des cache-prises et débranchez les appareils électriques après utilisation.
- Ne surchargez pas les multiprises et éloignez les tissus de sources de chaleur. Installez au moins un détecteur de fumée dans l'escalier ou le couloir menant aux chambres.
- Ne bouchez pas les aérations, faites vérifier vos installations de chauffage et aérez.

Memento d'urgence

Incendie et accident : **18**
Urgence ou conseil médical : **15**
Centre Anti Poison Ile-de-France : **01 40 05 48 48**
OU **112**

Pour les personnes sourdes, muettes et mal entendant par SMS ou fax : **114**

- Expliquez la situation et l'état du ou des blessés.
- Indiquez le plus précisément possible la localisation de l'accident (ville, rue, numéro, étage, porte, code, route, sens...).
- Ne raccrochez pas avant d'y être autorisé.

Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne
56, avenue de Corbell - BP 70109 - 77001 Melun cedex
www.sdis77.fr

18 : Pompier

15 : SAMU

112 : Numéro européen pour les secours

Accidents domestiques

12 000 décès par an
1^{re} cause de décès chez les moins de 14 ans
2 décès sur 3 chez les plus de 65 ans



● **En cas de douleur suite à une chute ou un choc**, ne bougez pas le membre atteint ou le victime si elle est allongée.



● **En cas de brûlure**, refroidissez la zone concernée en faisant couler de l'eau froide sans pression.



● **En cas de petite plaie qui saigne peu**, lavez à l'eau et au savon et consultez en cas de rougeur, douleur ou gonflement.

● **En cas de saignement abondant**, comprimez la plaie en vous protégeant. Ne retirez pas un objet planté.

● **En cas de membre sectionné**, le morceau amputé doit être mis dans un linge propre ou un sac plastique puis dans un deuxième sac contenant des glaçons.

● **Une dent cassée** doit être conservée dans la salive pour permettre sa réimplantation.



● **En cas d'étouffement**, si la personne n'arrive pas à parler, procédez à : 5 claques dans le dos, puis 5 compressions abdominales.

Renouvelez jusqu'à l'expulsion de l'objet.

● **Si une personne est inconsciente** et ne réagit pas aux stimulations, mais respire, placez-la sur le côté et ouvrez lui la bouche. En cas d'intoxication, ne faites rien avaler, ni vomir.

● **Si une personne inconsciente ne respire plus**, alertez les secours, massez au milieu de la poitrine et utilisez un défibrillateur (lieux publics).

Incendies

300 décès par an dans les incendies à la maison
dont 70 % la nuit et 30 % d'enfants



● **Si le feu se déclare chez vous ou dans les étages supérieurs**, quittez les lieux en fermant les portes derrière vous. N'utilisez pas les ascenseurs.

● **Si le feu se déclare dans les étages inférieurs ou au même niveau**, réfugiez-vous dans une pièce en calfeutrant la porte avec un linge humide et manifestez-vous à la fenêtre.



Ne tentez l'extinction qu'en l'absence de fumée épaisse au plafond et avec un moyen adapté (extincteur). Ne jetez jamais d'eau sur un feu de cuisine.

Catastrophes

Inondation, tempête, explosion, nuage toxique...



● Mettez vous à l'abri

● Écoutez la radio pour connaître les consignes et suivez les consignes de Météo France en cas de vigilance météo.

● Ne téléphonez pas, sauf urgence absolue, pour ne pas saturer les réseaux.

● Ne prenez pas la voiture. N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont mis en sécurité en priorité.

● Coupez le gaz et l'électricité.

● Coupez l'eau en cas d'inondation.

● Préparez de quoi évacuer rapidement ou rester isolé plusieurs jours sans eau, ni électricité.

MAISONS ILLUMINÉES POUR NOËL

Le jury, composé de 4 membres du conseil municipal, a sillonné, à deux reprises, les rues du bourg et des hameaux afin de pouvoir admirer et juger les décorations lumineuses installées par les habitants pour les fêtes de Noël.

27 maisons étaient décorées cette année contre 20 en 2015.

L'originalité et le thème furent certains des critères retenus pour le vote final.

Le classement est le suivant :

Premier :	Me/M. VERGEOT (Léchelle)
Second ex aequo :	Me/M. GORY (Cormeron) Me/M. VIGNOT (Léchelle) Me/ M. MICHEL (Léchelle)
Troisième :	Me/M. LEQUEUX (Cormeron)

La remise des récompenses (bons d'achat en jardinerie) s'est déroulée le vendredi 15 janvier 2016 au foyer rural.

PÂQUES 2016

La chasse aux œufs de Pâques, proposée par la municipalité, a fait la joie d'une quarantaine d'enfants, petits et grands.

Découverte, surprise, joie et rires pour les plus petits, quant aux plus grands c'était plus une course effrénée mais toujours dans la bonne humeur avec le plaisir de trouver des chocolats.

Pendant que leurs enfants cherchaient les œufs, les parents ont pu apprécier ce moment convivial autour d'un café.



NOS AINÉS

Nos aînés ont reçu des chocolats pour Pâques, distribués par les membres du Conseil Municipal.

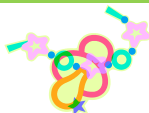
FACEBOOK ET INTERNET

Il vous est rappelé que le site internet de la commune est accessible sur www.lechelle77.fr. Ainsi que la page Facebook sur [Léchelle77](https://www.facebook.com/lechelle77). Consultez la et « aimez » la !!!



ÉTAT CIVIL

Naissance



Éléna Ève Madeleine SASSIER-PETIT

1 rue Saint Jacques

le 24 février 2016

Alexandre CHAMPION DE BRITO

1 rue des Tyrachiens

le 25 février 2016



Décès

Roberte ANDRÉ épouse FESSENMEYER

Ancienne habitante de Cormeron

le 31 mai 2016

LA CENTRALE NUCEAIRE DE NOGENT SUR SEINE – L'IODE

N'oubliez pas d'aller chercher vos cachets d'iodure de potassium à la pharmacie de Sourduin ou bien dans les pharmacies de Nogent avec le courrier que vous avez reçu. Si non contactez la mairie. Dans le cadre de la protection des personnes en cas d'accident nucléaire, il est important d'avoir de l'iode chez soi.

Vous pouvez rapporter votre ancienne boîte en même temps.

FEUX DE JARDIN

TOUS LES FEUX SONT INTERDITS. Il existe néanmoins une réglementation spécifique dans la commune pour les feux de végétaux.

Pour des motifs de sécurité et de tranquillité publique, nous rappelons que les feux de jardin sont réglementés. Nous rappelons également que les émissions de fumées, par leur importance et leur durée sont de nature à porter atteinte à la tranquillité publique.

Dans les zones d'habitations, le brûlage des déchets végétaux est interdit les jours ouvrables au-delà de 17 heures 30 et **toute la journée les dimanches et jours fériés.** Ces feux sont totalement interdits durant la période estivale **soit du 15 juin au 15 septembre.**

Dans les zones d'habitations, il est interdit d'allumer des feux à moins de 10 mètres des habitations voisines et à moins de 10 mètres de la voie publique.

ASSOCIATION de FOOTBALL LÉCHELLOISE AFL



Le Football est une passion ?
La compétition n'est pas votre truc ?
AFL peut être une solution !

Vous avez entre 11 et 99 ans, venez pratiquer le football avec nous.

Rejoignez-nous le dimanche matin de 9h45 à 12h au stade René Petitpas à Léchelle.

Notre équipe vous attend, venez partager votre esprit sportif et votre bonne humeur.

Pour tous renseignements.Tel : 01.64.00.85.08

A noter : L'Association de Football Léchelloise animera le stand buvette et restauration lors de la **brocante du 19 juin 2016** devant la mairie de Léchelle.

De plus, AFL organise son **tournoi annuel au stade René Petitpas à Léchelle le 10 septembre 2016** à partir de 9 heures, buvette et restauration sur place ainsi qu'une tombola.

Nous comptons sur vous pour venir encourager les équipes participantes.

Information : Le terrain de foot étant entretenu, il serait souhaitable que les voitures ne viennent pas rouler dessus, ni d'y laisser des déjections canines. Merci d'avance.

Le Président, Philippe Leclerc

VENTE DE BUREAUX D'ÉCOLE ANCIENS



La vente d'une quarantaine de bureaux vous est proposée au prix de 30 euros chacun.

1 seul bureau par famille sera autorisé dans un premier temps. Si le stock n'est pas épuisé au 30 juin, la vente sera alors libre.

LES TOITURES MAIRIE ET ÉCOLE



Les Amis Seine et Marnais
ASMBF
du Burkina Faso

**MARCHE
DÎNATOIRE
11 JUIN 2016**
77171 - LEHELLE
Lieu-dit : PIGY

Ferme de Sylvie et Bertrand MICHEL
Départs échelonnés de 16h30 à 18h
Randonnée de 11 kms dans la nature de ferme en ferme
FAITES VOUS PLAISIR EN MARCHANT ET CONTRIBUEZ
AINSI AU DEVELOPPEMENT DU BURKINA FASO



Participation : Adulte : **17 euros minimum.....**
Enfant (moins de 12 ans) : **7 euros**

INSCRIPTION IMPERATIVE AUPRES DE :

Denise BOUVRAIN	ou	Françoise BOURDON
16, rue du gué		1, Chemin Capitaine
Ecury		La Queue aux bois
77560-Louan/Villegruis/Fontaine		77560 - Louan/Villegruis/Fontaine
jean.bouvrain@orange.fr		louis.bourdon@orange.fr

LA SÉCURITÉ

LA SÉCURITÉ DES ÉCOLIERS DE RICHEBOURG

Afin d'apporter de la sécurité et du confort aux écoliers de Richebourg, un abri bus va être implanté dans la venelle située entre le 5 et le 7 de la rue des sources. Suite à la pétition concernant la circulation des poids lourds, la DDT (Direction Départementale du territoire) avait placé des capteurs à trois endroits différents, peu d'infractions ont été relevées. Néanmoins, pour nous cette route est dangereuse et en concertation avec la DDT nous essayons de trouver une solution d'aménagement.

LA SÉCURITÉ PRÈS DE L'ÉCOLE

Toujours dans le cadre de la sécurité, des barrières vont être fixées en face de l'école. Elles remplaceront avantageusement les barrières « Vauban ».

ZÉRO PHYTO

La commune est toujours engagée dans la limitation de l'emploi des produits phytosanitaires.

Néanmoins certains lieux sont traités.

Ainsi lorsque le cimetière, le terrain de boules ou l'espace de jeux sont traités : des panneaux de prévenance sont apposés par les employés communaux.

Cet engagement est obligatoire pour l'obtention de certaines subventions.



ACCÈS INTERDIT

LE ../../.. DEH ÀH

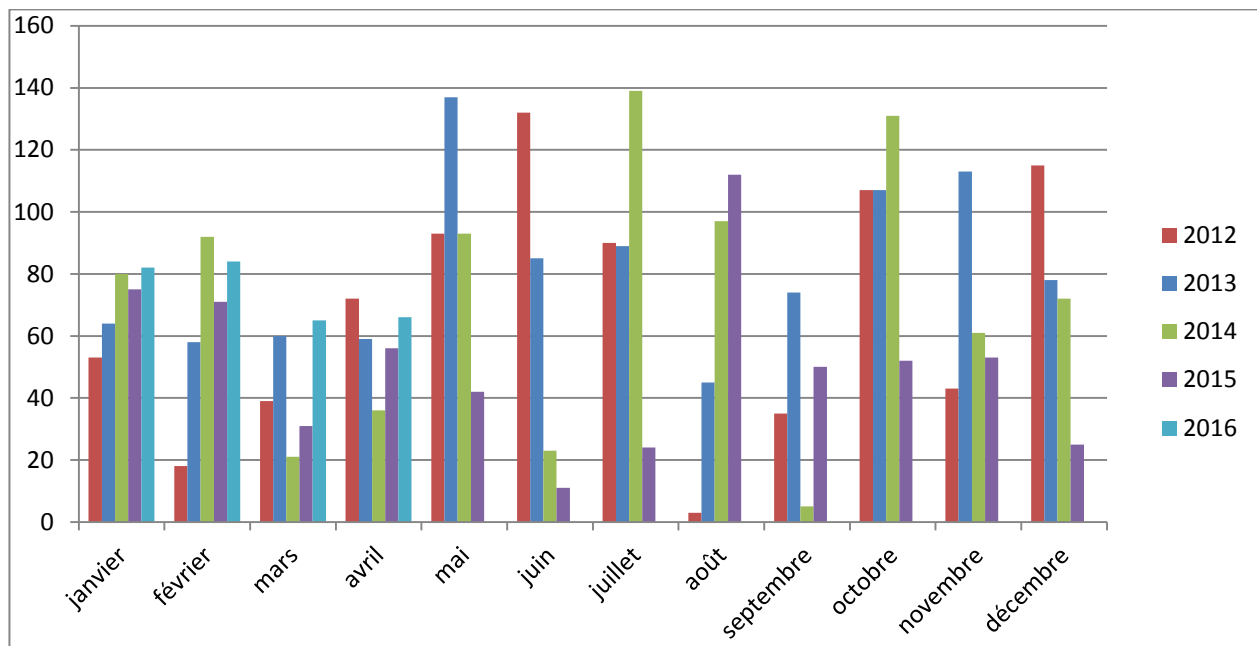
**APPLICATION DU PRODUIT
PHYTOSANITAIRE**

LA PLUVIOMÉTRIE

Le tableau suivant indique la pluviométrie relevée à Cormeron.

Année 2012 : 800 millimètres. Année 2013 : 969 millimètres.

Année 2014 : 850 millimètres. Année 2015 : 602 millimètres



LE PRIX DE L'EAU

Dès le mois de juillet votre facture d'eau intégrera une augmentation (50cts par m3).

Explication :

- La loi oblige la fourniture au robinet d'une eau conforme à certain critère.
- la recherche de solution a été longuement étudiée et nécessite d'importants travaux
- cette « opération » d'envergure a été confiée à la Communauté de Communes du Provinois et concerne 40 communes.
- une conduite va être installée entre Lugrand (hameau de St Brice) et Richebourg afin de faire couler à vos robinets l'eau de la Bassée qui est très conforme aux exigences légales.
(bientôt la corvée d'achat d'eau en bouteilles sera terminée...)

Ainsi, pour éviter une très importante et soudaine augmentation du m3 d'eau, le conseil municipal a décidé d'étaler celle-ci dans le temps.

RPI REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Notre RPI a été créé en 1982 et fonctionne plutôt bien.

Le projet de construction d'un complexe scolaire regroupant toutes les classes à Saint-Martin n'a pas été adopté par le conseil municipal de Léchelle pour plusieurs raisons. D'une part, le coût très élevé de ce complexe n'aurait pas pu être supporté par notre budget sans une augmentation très substantielle des impôts locaux pour y subvenir (ce que le conseil ne souhaite pas) et aurait très certainement bloqué tout autre projet d'investissement sur 25 années, d'autre part, les dépenses engagées ces dernières années aux frais du contribuable dans la rénovation des classes, l'agrandissement de la cantine et de la garderie (environ 80 000 euros) auraient été perdues.

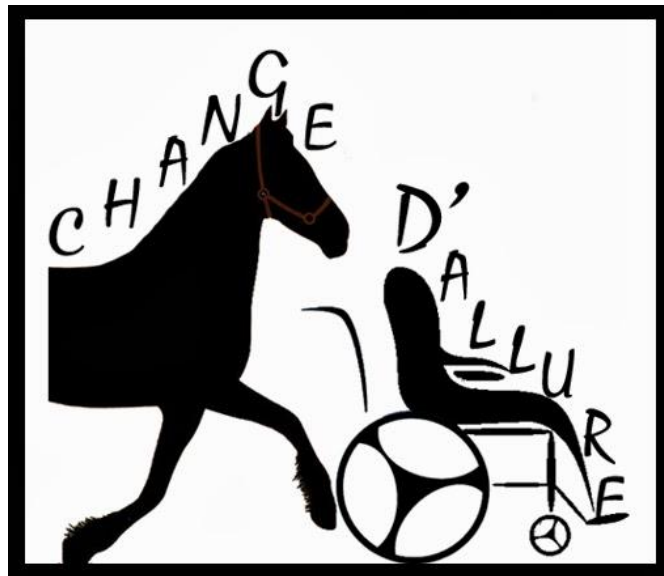
Qu'aurions-nous fait de ces bâtiments devenus inoccupés ?

Néanmoins, comme nous nous y étions engagés, une recherche d'amélioration au niveau du regroupement des maternelles et du transfert de la cantine de Louan sur le site de Saint-Martin est toujours d'actualité. Ce projet soutenu par le conseil municipal est en phase d'étude conjointement avec les autres communes membres du RPI.

Cette mise au point évitera peut-être les rumeurs de tous genres qui circulent actuellement mettant en cause la commune de Léchelle et plus particulièrement son Maire l'incriminant de "bloquer tout projet d'école" ou "de ne pas vouloir engager de dépenses pour le RPI". La mairie de Léchelle reste ouverte à tout projet ne mettant pas en cause son équilibre financier qui devrait forcément être supporté par les Léchellois et Léchelloises.

LES BOUCHONS D'AMOUR

Si vous voulez faire une bonne action en faveur du handicap, apportez vos bouchons de bouteilles en plastique dans le hall de la mairie où un collecteur a été installé. (Merci). Voici le communiqué de l'association « Change d'allure ».



Et si on voyait l'HANDICAP autrement !!!!!!!!!!!

Souvent face à la maladie et à l'handicap, nous sommes mal à l'aise car nous ne savons pas comment aider et soutenir les malades, les personnes en situation de handicapés et leurs familles. L'Association **CHANGE D'ALLURE** propose une équitation adaptée aux personnes en situation de handicap, l'**EQUI-HANDI**. Cette activité a pour objectif d'accompagner la personne dans sa pathologie en utilisant le cheval comme médiateur. Elle s'adapte à toutes les pathologies, mentales et sensori-moteur, et accueille tout public de l'enfant à l'adulte.

Quel plaisir de voir un enfant autiste renfermé totalement sur lui-même sourire à un cheval en le caressant, voir un jeune adulte ayant des problèmes de comportement hyper violent resté calme devant un cheval ou une personne refusant de parler suite à un choc émotionnel dire quelques mots à sa monture après quelque mois de présence à l'Association.

Pourquoi est-ce que je vous parle de tout cela me direz-vous ?

C'est simple parce que « **CHANGE D'ALLURE** » a besoin de vous.

Vous pensez que l'on va encore et toujours vous solliciter financièrement !!!!!!!!!!!!!!!

Eh bien NON. Vous pouvez les aider sans mettre la main au portefeuille, haha je sens que je vous intéresse à nouveau, mais seulement en gardant tous vos bouchons plastiques et en les déposant dans le collecteur placé à la Mairie de LEHELLE à partir du Lundi 25 Avril 2016 (heures d'ouverture de la Mairie le lundi et le jeudi de 16h à 19h).

« **CHANGE D'ALLURE** » s'est associée avec **BOUCHONS D'AMOUR** et est devenue collecteur départemental de bouchons plastiques et de **LIEU DE STOCKAGE** à Saint Hilliers.

« CHANGE D'ALLURE » permet donc aux BOUCHONS D'AMOUR de racheter les bouchons pour fabriquer des palettes en plastique.

Les BOUCHONS D'AMOUR peuvent aider matériellement les personnes en situation de handicap en leur offrant (fauteuil roulant, chien d'aveugle, déambulateur, etc...).

« CHANGE D'ALLURE » comme d'autres associations est également soutenue matériellement par les BOUCHONS D'AMOUR pour l'achat de matériels adaptés et pédagogiques.

Unies, les associations « LES BOUCHONS D'AMOUR » et « CHANGE D'ALLURE » œuvrent pour lutter contre l'isolement et le bien être par un acte solidaire et citoyen.

Alors moi j'ai décidé, je garde mes bouchons et

VOUS, vous décidez quoi !!!

La liste officielle des bouchons est disponible sur le site

<http://www.bouchonsdamour.com>

Pour plus d'infos vous pouvez consulter les sites de

« CHANGE D'ALLURE » :

- <http://change-d-allure.webnode.fr/>
- <https://www.facebook.com/changedallure?fref=ts>

Et vous pouvez contacter « Change d'Allure » au :

07.82.76.00.80

bouchons77sud@gmail.com

Vous pouvez aussi vous inscrire sur notre page facebook :

Bouchons Seine Marne Sud

**Récupérer les bouchons plastiques
est un geste
SOLIDAIRE, ECOLOGIQUE ET GRATUIT.**



LES POUBELLES A COUVERCLE JAUNE

Erratum : elles sont bien collectées par la société OURRY (non pas par Véolia propreté).
 le livret d'information édité par le SMETOM rappelle que le faux tri coûte cher (c'est-à-dire que les erreurs commises en mettant des choses inappropriées dans ce bac, alourdissent la facture).
 Voici un rappel en image.

SMETOM
G.E.E.O.D.E.

TRIER, C'est AGIR pour NOTRE AVENIR

Déposez EN VRAC dans votre bac à couvercle jaune et sans sac plastique

<p>EMBALLAGES PLASTIQUES</p> <p>Déposez exclusivement les BOUTEILLES et FLACONS</p> <p>PRODUITS ALIMENTAIRES</p>	<p>BRIQUES ALIMENTAIRES</p>	<p>EMBALLAGES MÉTALLIQUES</p> <p>BOÎTES DE CONSERVE VIDES</p>
<p>PRODUITS D'ENTRETIEN</p>		<p>BOISSONS</p>
<p>PRODUITS D'HYGIENE</p>	<p>CARTONNETTES</p>	<p>AUTRES EMBALLAGES MÉTALLIQUES</p>

Les produits refusés

<p>PRODUITS SOUILLÉS OU CONTENANT ENCORE DES RESTES</p>	<p>PLASTIQUES REFUSÉS</p>
<p>EMBALLAGES TROP PETITS</p>	

Consulter vos calendriers pour les dates de collecte sélective
 Le bac à couvercle jaune doit être sorti la veille au soir du ramassage

Période d'édition : Mai

Les processionnaires du chêne sont urticantes

Si vous avez des chênes à proximité de vos maisons, vous pourrez observer la présence de chenilles processionnaires du chêne. A cette époque, elles deviennent progressivement urticantes. Les piqûres engendrées par les poils microscopiques produits par les chenilles peuvent provoquer des urticaires, voire pour les personnes particulièrement sensibles (une minorité de la population) une réaction allergique importante. Pour éviter ces désagréments, il est important de ne pas s'approcher des nids et de ne pas essayer d'enlever les nids soi-même sans protection. Faites appel à un professionnel : un élagueur ou une entreprise spécialisée dans la gestion des espaces verts.

Période d'édition : Juin

Pose des pièges pour les processionnaires du pin

C'est le moment de poser des pièges pour capturer les mâles adultes de processionnaires du pin. En effet, les papillons mâles peuvent être attirés et capturés par un piège dans lequel on place une substance de synthèse qui imite l'odeur sexuelle (phéromone) sécrétée par les femelles pour attirer les mâles. Ces pièges permettent de capturer les mâles qui ne peuvent alors plus se reproduire mais ils sont complètement inoffensifs pour le reste des insectes. La phéromone sexuelle utilisée est très volatile et se repend sur une centaine de mètres autour des pièges. Les pièges sont des pièges dits « à entonnoir », ils se suspendent sur une grosse branche à 2-3 mètres de hauteur. Il convient de vider les pièges tous les quinze jours et de changer la capsule renfermant la phéromone tous les 2 mois.



— Piège à entonnoir avec allettes - IN

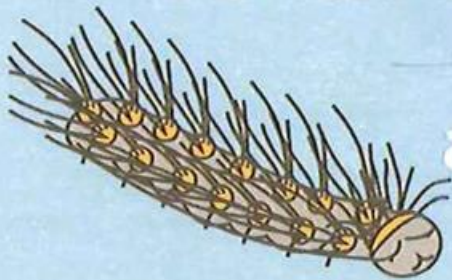
Période d'édition : Juin

Brûlage des nids de processionnaires du chêne

Au mois de juin, les chenilles urticantes de processionnaires du chêne se regroupent dans des nids qu'elles tissent avec des fils de soie. Ces nids peuvent atteindre plusieurs dizaines de centimètres de diamètre. Ils sont plaqués sur l'écorce du tronc et des branches. Ces cocons, ainsi que les chenilles et les peaux qu'elles laissent lorsqu'elles muent sont urticants. Pour limiter au maximum la présence de poils urticants, on peut brûler les nids directement sur l'arbre. Confiez cette opération à un professionnel qui aura le matériel pour monter en toute sécurité dans l'arbre et aura l'équipement nécessaire pour se protéger des urtications.

Chenilles

processionnaires
du chêne et du pin :



attention **aux poils**

Ces chenilles provoquent des **réactions allergiques**

Je ne m'approche pas
et je ne touche pas
les chenilles
ou leur nid



En savoir plus ?

www.ars.iledefrance.sante.fr

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

ATELIERS ET EVENEMENTS A PARAITRE DANS LES JOURNAUX LOCAUX

Mercredi 18 mai 2016 – Ateliers Intergénérationnel Activités Manuelles – dans les locaux du centre social Les Arts en Boule à Rupéreau de 15h à 17h00 suivi d'un goûter partagé jusqu'à 17h30.

Jeudi 19 mai 2016 – Le Temps Retrouvé – Atelier d'initiation informatique pour séniors – dans la salle de la Mairie de Augers en Brie de 14h00 à 16h00.

Mercredi 25 mai 2016 – Ateliers Intergénérationnel Activités Manuelles – dans les locaux du centre social Les Arts en Boule à Rupéreau de 15h à 17h00 suivi d'un goûter partagé jusqu'à 17h30.

Jeudi 26 mai 2016 – Le Temps Retrouvé – Atelier d'initiation informatique pour séniors – dans la salle de la Mairie de Augers en Brie de 14h00 à 16h00.

Samedi 28 mai 2016 – Sortie Famille – Parc des Félines – départ 9h15 Place du 29^{ème} dragon Provins.

Mercredi 1 juin 2016 – Ateliers Intergénérationnel Activités Manuelles – dans les locaux du centre social Les Arts en Boule à Rupéreau de 15h à 17h00 suivi d'un goûter partagé jusqu'à 17h30.

Mercredi 8 juin 2016 – Ateliers Intergénérationnel Activités Manuelles – dans les locaux du centre social Les Arts en Boule à Rupéreau de 15h à 17h00 suivi d'un goûter partagé jusqu'à 17h30.

Jeudi 9 juin 2016 – Le Temps Retrouvé – Atelier d'initiation informatique pour séniors – dans la salle de la Mairie de Augers en Brie de 14h00 à 16h00.

Samedi 11 juin 2016 – Journée Festive et Assemblée Générale – dans la Salle Communale d'Augers-en-Brie à partir de 11h à 19h avec déjeuner partagé.

Mercredi 15 juin 2016 – Ateliers Intergénérationnel Activités Manuelles – dans les locaux du centre social Les Arts en Boule à Rupéreau de 15h à 17h00 suivi d'un goûter partagé jusqu'à 17h30.

Mercredi 22 juin 2016 – Ateliers Intergénérationnel Activités Manuelles – dans les locaux du centre social Les Arts en Boule à Rupéreau de 15h à 17h00 suivi d'un goûter partagé jusqu'à 17h30.

Jeudi 23 juin 2016 – Le Temps Retrouvé – Atelier d'initiation informatique pour séniors – dans la salle de la Mairie de Augers en Brie de 14h00 à 16h00.

Mercredi 29 juin 2016 – Ateliers Intergénérationnel Activités Manuelles – dans les locaux du centre social Les Arts en Boule à Rupéreau de 15h à 17h00 suivi d'un goûter partagé jusqu'à 17h30.

Samedi 2 juillet 2016 – Sortie Famille – Nigloland

Mercredi 10 août 2016 – Sortie Famille – Base de Loisirs de Buthiers

CAISSE DEPARTEMENTALE d'AIDE AU LOGEMENT de SEINE ET MARNE

C.A.D.A.L.

La CAISSE DEPARTEMENTALE D'AIDE AU LOGEMENT de Seine et Marne, "C.A.D.A.L." créée et financée par le Conseil Départemental du 77, propose des PRETS pour aider au financement des opérations immobilières suivantes :

- ⊗ ACCESSION à la PROPRIETE (acquisition de neuf ou d'ancien)
- ⊗ CONSTRUCTION
- ⊗ RACHAT DE SOULTE
- ⊗ AGRANDISSEMENT
- ⊗ RENOVATION, AMELIORATION, ADAPTATION, REHABILITATION
- ⊗ TRAVAUX de COPROPRIETE

Certaines conditions sont demandées pour pouvoir bénéficier de ces prêts :

- ⊗ L'habitation doit se situer en Seine et Marne et doit constituer la résidence principale et personnelle du demandeur,
- ⊗ Sont appliqués, le barème de ressources CADAL.

COMPOSITION DU FOYER	PLAFONDS DE RESSOURCES	MONTANTS DU PRETS
- 1 Personne	25 000 €	7 000 €
- 2 Personnes	34 500 €	8 000 €
- 3 Personnes	40 800 €	8 000 €
- 4 Personnes	46 500 €	9 000 €
- 5 Personnes	52 300 €	9 000 €
- 6 Personnes	59 100 €	10 000 €
- 7 Personnes et +	65 500 €	10 000 €

MONTANT DES PRETS

Construction et acquisition : Prêts de **7 000 à 10 000 €** (suivant la situation de famille)

Agrandissement & Amélioration : Prêts de **700 à 10 000 €** (suivant la situation de famille)

Taux d'intervention : **70 % du coût total des travaux, des matériaux ou de la quote-part**

TAUX D'INTERET

2 %

DUREE DE REMBOURSEMENT

3 - 5 - 7 ou 10 ans (suivant la nature du projet)

Pour en savoir plus...

Courrier : C.A.D.A.L.
Hôtel du Département
CS 50377
77010 MELUN CEDEX

Bureaux : C.A.D.A.L.
3 rue Paul Cézanne
La Rochette
77000 MELUN

☎ 01.60.65.94.88
☎ 01.64.87.95.07
☎ 01.60.59.00.58

@-mail : cadal77@wanadoo.fr
<http://cadal77.wix.com/cadal77>



**MAINTENANT
POUR DÉPOSER
VOTRE DEMANDE
DE LOGEMENT SOCIAL
CHOISISSEZ LA SIMPLICITÉ
CHOISISSEZ INTERNET**

www.demande-logement-social.gouv.fr



PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

à la mairie ou aux bureaux des organismes de logement social.



VOUS CONNAISSEZ LE NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX

dans votre commune et partout en France.



VOTRE DOSSIER EST CONSULTABLE PAR L'ENSEMBLE DES ORGANISMES

de logement social de votre département.



VOUS ESTIMEZ MIEUX LES DÉLAIS

avant que votre dossier passe en commission d'attribution.



VOUS POUVEZ ACTUALISER VOTRE DEMANDE

à chaque fois que votre situation évolue.

LOWE STRATUS - Crédit photo : Getty Images



